



Compte-rendu de la Réunion
CODEP42
Du 7 Février 2018.



Comité Départemental de Cyclotourisme
Maison Départementale des Sports
4 rue des Trois Meules
42100 SAINT-ETIENNE

Le 8 Février 2018

Etaient présents :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| - L'AS DE TREFLE STEPHANOIS | J. Valmori |
| - GROUPE CYCLOS LERPTIENS | T. Bellaclas |
| - CYCLOTOURISTES ROANNAIS | J.G Dubessay |
| - CYCLOS LAICS FIRMINY | F. Gounon |
| - CYCLOTOURISTES DU DEMI-SIECLE | B. Faurand |
| - LA SQUADRA DE FEURS | G. Duffay |
| - CYCLO ST.JUST ST.RAMBERT | M.F. Capitanos, D. Daniel |
| - CYCLO CLUB BOEN /LIGNON | M, et M, Mourlevat, C. Portailier |
| - CYCLOS MONTBRISONNAIS | J. Bourg, P. Epinat |
| - LES CYCLOS RANDONNEURS ST.GALMIER | R. Berthon |
| - CYCLOS CLUB STEPHANOIS | G. Daurelle |
| - CL. CYCLOTOURISTE VILLARS | JP, Galambaud A, Souzy |
| - C.C.S.T.B CLUB CYCLO ST. BONNET | S. Gay |
| - UNION CYCLO DU GIER | L. Leblanc, P. Robert |
| - CYCLOS ANDREZIEUX BOUTHEON | P. Murigneux, J.M Giraud |
| - AMICALE LAIQUE DE LA TERRASSE | P. Boyer |
| - AS. DES RANDONNEURS MONTRONDAIS | T. Gauchet, A. Philippon |
| - ETOILE CYCLO DU PILAT | J. Prost, A. Clastre, L. Goupil |
| - AMIS CYCLOS BUSSIEROIS | D. Sivignon, M. Rivière |
| - CYCLO CLUB OUCHOIS | S. Buisson |
| - MEMBRES INDIVIDUELS | J. Blanchon |

20 Clubs + 1 membre individuel

31 Cyclos

Excusés : C. Eyraud, T. Gounon, M. Rougert, (CoDep), J. Bourg (Montbrison), J.Y Lafond (Ouches)

A 20H, J-G. Dubessay ouvre la séance en présentant ses vœux (avec un peu de retard) pour la nouvelle année et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Il fait approuver à l'unanimité le CR de la réunion du 20/09.

***VŒUX 2018 :**

Le président a répondu aux vœux reçus de la FFCT, de la Mairie de St-Etienne, de l'office des sports de St Etienne, du Conseil Départemental, de Comités Départementaux de la Loire, de CoDep, des salariés de la Maison des Sports, de la DDCS, du Comité Olympique (J. Eloi).

***OIN 2017**

La déclaration des rallyes doit être faite avec le dossier récemment émis par la fédération (@structures-infos n° 43) et transmis aux clubs par mail. Jean-Guy a donné toutes les explications nécessaires pour utiliser les différents CERFA (n° 15826*01 cyclo et 15825*01 marche) lors des déclarations des randonnées de plus de 100 participants. Il insiste sur le fait qu'il faut faire une déclaration par sorte de randonnée. (route, VTT ou pédestre ayant lieu le même jour).

- Ne pas oublier de souscrire les assurances FFCT option B ou B+ pour les organisations (assurance des non licenciés). Si plusieurs organisations il faut souscrire l'assurance pour chacune d'elles, au tarif unique de 25€. 5 clubs organisant des manifestations en 2018 ne l'ont pas encore souscrite.

***Statistiques CODEP Loire**

- Au 31/12/17 : 1541 licenciés (+51) dans 40 clubs (+2)
- A ce jour : 1282 licenciés (+6 par rapport à 2017), 36 clubs (-3) se sont ré affiliés
 - St Romain les Atheux et L'Echappée Belle ne se ré affilieront pas (-20 licenciés)
 - ALS Unieux par contre nous rejoint (+15 licenciés)

***Assemblées Générales 2017**

- L'AG du Codep42 du 18/11/2017 à Bussières : 25 clubs sur 39 étaient présents, 2 ont été représentés. Nous remercions les « Amis Cyclos Bussiérois » pour l'organisation de notre AG 2017.
- AG du COREG du 2/12/2017 à Monistrol/Loire (43) : 13clubs étaient présents. Sur 39 clubs 31 ont voté par correspondance ou le jour de l'AG. Ce qui fait 109 voix sur 126 soit 87% de participation. Félicitations aux 31 présidents de clubs pour cette bonne participation du CoDep42.
- AG FFCT des 9 et 10 décembre 2017 à Moulins (03) : 26 sur 39 clubs ont voté. Les différents rapports ont été adoptés.

J.G Dubessay en tant que président du Comité remercie les clubs l'ayant invité à assister à leurs AG.

***Assemblées Générales 2018**

- AG Codep 17/11 à Montrond les Bains
- AG Coreg 24/11 (lieu non encore défini)
- AG Fédération 1 et 2/12 à Boulazac (Dordogne)

***Challenge du CoReg**

Penser à compléter et renvoyer la fiche du challenge CoReg uniquement à Bernard Denis et Yvon Pouget par Internet après chaque organisation. **Ne pas modifier le format « Excel » de la fiche.**

Un exemplaire doit être envoyé par internet à J.G Dubessay pour les challenge CoDep.

*** CNDS :**

En attente des directives nationales, la campagne sera lancée ultérieurement.

Pour les clubs ayant une école cyclo il serait peut être judicieux cette année de mutualiser la demande et de ne faire qu'un seul dossier au niveau du Codep.

*** Le Président du Codep42**

- J-G Dubessay a participé à la maison des sports avec la FFC, la FSGT et au nom de la FFCT à une réunion pour un projet d'organisation d'un raid VTT au plus près du fleuve Loire de « barrage à barrage » à la demande du Conseil départemental.

Le départ aurait lieu à Saint Just Saint Rambert et relierait les barrages de Grangent et de Villerest. Il serait peut être organisé sur 2 jours (110km).

- A été contacté par la Fédération des Randonneurs pédestres, pour un projet d'élaboration d'une charte avec la fédération des chasseurs de la Loire, pour des raisons de sécurité.

***Commission Sécurité**

Le comité souhaiterait que la commission sécurité soit pourvue. On accueille volontiers un volontaire qui sera coopté par le Codep42.

*** COMMISSION JEUNES**

La commission jeune a organisé le critérium départemental VTT et le rallye-raid à Montrond les Bains le 14 octobre. Quarante-sept jeunes de la Loire et six de la Haute-Loire ont participé à cette journée. Elle organisera le critérium départemental route à Andrézieux le 11 mars.

Un séjour de 3 jours est difficile à organiser par rapport au calendrier du mois de mai ou il n'est pas possible de cumuler 3 jours consécutifs. Un séjour sur un W-E est étudié par les responsables de la commission (Peut être les 5 et 6 mai dans le Pilat).

Le critérium régional des 21 et 22/04 aura lieu à Perreux (à côté de Roanne au lycée agricole de Chervé)

La semaine des jeunes se déroulera au gîte d'Aubusson du 8 au 15/07.

Aboën accueillera le critérium VTT le 21/10, avec l'aide du club de St Bonnet le Château. Merci aux cyclos de St Bonnet pour l'aide apportée au CoDep.

*** COMMISSION FORMATION**

Le Coreg souhaite qu'un 1/3 des licenciés par club soit formé au secourisme (PSC1)

2 formations PSC1 ont été dispensées à St Christo en Jarez (8 participants) et Montbrison (10 participants)

1 formation GPS a été faite à Boën (11 participants)

1 formation animateur a eu lieu à Montbrison (10 participants)

1 formation PSC1 aura lieu le 17/02, demandée par St Bonnet (Aboën) 8 participants de St Bonnet et 3 du CCS (l'adresse précise sera communiquée)

Pour des besoins en formation les clubs doivent s'adresser à :

Christian Portailier par mail christian.portailier237@orange.fr ou tel 07 85 52 44 75 en l'absence pour 3 mois de Michel Rougert.

Il est rappelé qu'une mise à niveau du PSC1 peut être faite tous les 2 ans. Un regroupement de 2 ou plusieurs clubs est possible pour compléter les stages.

*** COMMISSION FINANCES**

Nous rappelons que le Codep rembourse les 2/3 du montant du coût des formations.

Nous avons reçu le solde des ristournes sur les licences 2017.

Une prime de 250€ nous a été versée par la fédé pour l'augmentation des licenciés et une autre de 250€ pour l'augmentation du nombre de clubs dans le Codep en 2017.

***RAPPEL CALENDRIER REUNIONS CODEP** à la Maison des Sports (20h)

- Mercredi 18 avril

- Mercredi 13 juin

- Mercredi 19 septembre

- AG Codep samedi 17 novembre à Montrond les Bains

***Blog du site du Codep42 :**

Dans un premier temps nous conserverons le blog actuel qui sera mis à jour par A. Clastre

Nous envisageons plus tard la création d'un site actualisé.

***Enquête sur l'Etude de la promotion clubs :**

Un compte rendu a été présenté par Sylvain Gay. Vous en trouverez les détails en pièces jointes.

***Divers :**

- **Mise à jour du fichier des adresses mail** : faire parvenir au CoDep, par mail, les nouveaux correspondants pour l'envoi des CR de réunions et des infos.

- En janvier décès de Pierre Rocques : ancien vice-président la fédération. Il a contribué au développement de l'activité par ses écrits et photographies.
- « Toutes à vélo » 2020 pour les féminines se déroulera à Toulouse.
- La différence de tarif avec les non licenciés des « Vertes tous terrains » concernant 10 randonnées VTT au cours de l'année, devra être de 7 à 10€ en 2019 et si possible à partir de cette année.
- Assurance Allianz : pour le contrat Grand Braquet le montant de la garantie vélo passe de 800 à 1500€.
- N'oubliez pas de promouvoir la revue « Cyclotourisme » auprès de vos licenciés.
- Pour vos projets de séjour pensez au gîte fédéral à Aubusson d'Auvergne (63) ou contactez les partenaires d'hébergements répertoriés dans l'annuaire du CoReg.
- Première manifestation cyclo de l'année le 10/03 à Villars

***Important :**

Nous savons qu'il y a des artistes dans vos clubs. Il serait bon que le Logo du Codep42 qui a vécu et qui n'est plus à jour soit actualisé.

Un concours est lancé auprès des licenciés du CoDep, merci de leur transmettre l'info.

Nous faisons appel à votre créativité pour nous en proposer un nouveau sous forme d'un concours qui récompensera vos nouveaux projets et idées. Il devra comporter le logo de la fédération (qui risque de changer lui aussi !).

<p style="text-align: center;">Prochaine Réunion CoDep 18 avril 2018 à la Maison des Sports à 20h salle 214</p>

Le secrétaire de séance
G. Daurelle